

# CM . . .



**MédiaChartres** soutien le monde médical.

**MédiaChartres** a regardé attentivement le CM (Conseil Municipal), qui a eu lieu jeudi soir dernier, à la mairie de Chartres.



<https://www.bing.com/videos/search?pc=M0ZI&q=voir+le+conseil+municipal+du+16+Novembre+2023+Chartres+28000&ru=%2fsearch%3fform%3dM0ZLBR%26pc%3dM0ZI%26q%3dvoir%2ble%2bconseil%2bmunicipal%2bdu%2b16%2bNovembre%2b2023%2bChartres%2b28000&view=detail&mmscn=vwrc&mid=F72D230E7AE5D4E8B58DF72D230E7AE5D4E8B58D&FORM=WRVORC>



Comme à l'accoutumée, nous avons eu droit à du « **grand spectacle** » (**le Chartres comédie club**) !

**Échanges verbaux musclés sur fonds d'ironies, le maire ne déroge pas à ses principes.**

Le maire a donné la pleine mesure, de sa véritable personnalité et du plaisir qu'il prend inlassablement à rabaisser les gens par la moquerie, **à la limite de l'insulte.**

Il a ainsi croisé le fer, avec (de son point de vue) les « **imbéciles** » (...)



Mé

diaChartres

Nous connaissons à présent, les projets pharaoniques du maire, mais plus inquiétant, une partie du montant des dépenses pour les contribuables, qui vont venir grossir la dette de la Ville et de l'Agglo (déjà à la limite de l'étouffement).

Il a également été question de l'ex-référent de l'association **Anticor**, pour le **28**, en faisant voter la prise en charge des frais de procédures, déposé contre ce dernier, et initié par le maire et son staff, une charge financière de plus !

**Exclusivité!**

Mais, mauvaise nouvelle pour le maire et ses « comparses », **MédiaChartres révèle, en exclusivité**, que l'association **Anticor** nationale n'a pas obtenue la reconduction de son agrément, indispensable à la poursuite de ses activités.

<https://www.anticor.org/2023/11/16/la-justice-confirme-la-mauvaise-redaction-de-larrete-par-jean-castex-privant-anticor-de-son-agrement/>

**C'est donc par pure inutilité que ce procès « bâillon » va se dérouler, du temps perdu pour tous les intervenants : les plaignants, la justice, l'accusé où (encore) . . . les contribuables.**

Contacté par **MédiaChartres**, l'ex-référent **Anticor 28**, déplore cette décision et précise qu'il reste des recours possibles (?). Sur le plan local, il indique qu'il continuera à combattre « **différemment** », les causes qui avaient motivé son engagement au sein de l'association, durant plus de **10 années**, et précise aussi, que l'**année 2024** ne sera pas exclusivement l'année des autres « **grands chantiers** », **mais surtout**, l'**année des révélations** et la mise en lumière des « **gros dossiers** » (Cit°)



Pour rappel : <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>

JUSQU'ICI  
TOUT VA  
BIEN

**Pour certains-nes, mais après ?**



**Moujib Kada**